



Année universitaire 2023/2024



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FACULTE

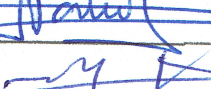
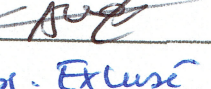
### Références de la Session

Nature de la session		Date de la session	Numéro de session	Nombre d'absents
Ordinaire	Extraordinaire			
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	09/11/2023	19	06/23





Liste des présents à la réunion Extraordinaire du CSF du 09 Novembre 2023

Membres du Conseil Scientifique de la Faculté			
Cf. Arrêté 840 du 17 juillet 2022			
N°	Nom & Prénom	Qualité	Emargement
01	LAMROUS Omar	Président du CSF	
02	HAMAZ Abdelghani	Doyen	
03	BEDOUHENE/KHELLAS Fazia	Vice-Doyenne PGRS	
04	HAMIDI Mahdi	Vice-Doyen EQLE	
05	MELLAH Omar	Chef de département --Mathématiques	
06	DEGHICHE Djamel	Chef de département -- Physique	
07	AYATI Fadila	Cheffe de département -- Chimie	
08	RAHMANI Leila	Présidente du CSD de Mathématiques	Abs (Excusée)
09	BENLIZIDIA/LALAM Fadila	Présidente du CSD de Physique	
10	MEZIANE Dalila	Présidente du CSD de Chimie	
11	MEZEGHRANE Abdelaziz	Directeur du Laboratoire LPCQ	
12	BOUDINAR Salem	Directeur du Laboratoire LPCM	Absent (Excuse)
13	GOUBI Mouloud	Directeur du Laboratoire LMPA	
14	OUKACHA Brahim	Directeur du Laboratoire LAROMAD	Absent
15	CHAOUCHI Ahcène	Directeur du Laboratoire LCAGC	
16	ALIOUAT/LEFGOUM Djazira	Responsable de la Bibliothèque de la Faculté	
17	ELIAS Abdelhamid	Membre élu—Rang magistral	Absent
18	MECHOUET Mourad	Membre élu—Rang magistral	Absent
19	BOUZAR Hamid	Membre élu—Rang magistral	
20	AIDENE Mohamed	Membre élu—Rang magistral	
21	FELLAG Hocine	Membre élu—Rang magistral	Abs. Excluse
22	HAMMOUTENE Nadja	Membre élu--MAA	
23	HARRACHE Fazia	Membre élu--MAA	





## Déroulement des travaux.

L'an deux mille vingt-trois et le neuf du mois de novembre, à 11h, s'est tenue à la salle de réunion, une réunion extraordinaire du conseil scientifique de la faculté des sciences. Etaient présents (se référer à la page 2) ;

**Absents :** Pr. Rahmani Leila (Excusé) ; Pr. Fellag Hocine (Excusé) ; Dr. Boudinar Salem (Excusé) ; Pr. Oukacha Brahim ; Pr. Elias Abdelhamid ; Pr. Mechouet Mourad ;

Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- Soutenance de Doctorat via Progrès ;
- Divers.

### 1. Soutenance de Doctorat via Progrès

Le président du CSF a ouvert la séance en présentant en revue les nouvelles modalités de soutenances via Progrès, conformément à l'instruction N° 7486/SG/2022 du 9 octobre 2022, portant sur le traitement des dossiers de soutenance par le biais de la plateforme Progrès. Il a également évoqué les préoccupations de l'administration quant à la mise en valeur des activités des doctorants, notamment leur participation aux doctoriales et aux journées d'évaluations. Il a été souligné que la plateforme Progrès, dédiée à cet effet, exige, en plus de la thèse et de la publication internationale, les attestations de participation aux conférences accompagnées d'extraits de proceedings. Il a été noté que, bien que les textes régissant le doctorat en Sciences ne requièrent pas explicitement les communications, la plateforme Progrès les considère comme des éléments nécessaires.

Malgré le cadre réglementaire, le CSF a mis en avant les avantages significatifs de la diffusion des travaux scientifiques pendant le doctorat, tant sur le plan professionnel que personnel. Cette pratique favorise la collaboration, accroît la reconnaissance et stimule l'évolution de la carrière académique des doctorants. En conséquence, le CSF recommande vivement et encourage activement la participation des doctorants à la communication de leurs résultats lors d'événements scientifiques.

En ce qui concerne l'évaluation des doctorants, il a été souligné qu'une confusion est survenue entre les Journées d'Évaluation des Doctorants dont l'objectif est d'évaluer les progrès des doctorants dans leur programme de recherche, et les Journées Doctoriales qui offrent un cadre où les doctorants peuvent présenter leurs travaux de recherche en cours, recevoir des retours constructifs, et interagir avec d'autres doctorants et des chercheurs expérimentés. Une proposition a été avancée pour dissocier ces deux types d'événements. Il est recommandé que le CFD prenne en charge les Journées d'Évaluations (JV). Ces dernières pourraient se dérouler en huis clos, impliquant la présence du directeur de laboratoire, du doctorant, du directeur de thèse et du CFD, ou sous la forme d'un questionnaire ou d'une audition. Quant aux Journées Doctoriales (JD), elles devraient être organisées par les laboratoires de recherche (ou une société savante), impliquant l'invitation de chercheurs éminents ou la présentation d'un thème de recherche devant un partenaire.

Concernant les futurs dossiers de soutenance via Progrès, les points suivants ont été retenus, après un tour de table :

- Pour les doctorants LMD, seules les communications internationales ou nationales seront prises en compte dans la grille d'évaluation et aussi pour la validation du dossier de soutenance via Progrès. Leur participation aux journées d'évaluations est obligatoire pour le renouvellement d'une réinscription en doctorat.
- Pour les doctorants en Sciences, leur évaluation n'est pas prévue par la réglementation, cependant, leur participation aux doctoriales est fortement recommandée.





- Quant aux dossiers de soutenance à déposer via Progrès, il a été souligné que la plateforme est conçue pour le système LMD, (exigence de carnet du doctorants, PV du CFD, ...). Dans ce sens, il a été suggéré d'adresser un second courrier au vice-recteur PGRS pour attirer son attention sur ces anomalies.
- Le CSF est d'avis que les journées scientifiques doivent présenter les caractéristiques suivantes :
  - Comité d'organisation
  - Comité scientifique
  - Appel à communication
  - Deadline (dates limites) de soumission et la notification d'acceptation des communications.

## 2. Divers

### 2.1. Proposition de renouvellement-nomination aux postes de responsable de spécialité/filière

- Un avis favorable est accordé à la proposition de renouvellement de Madame MAZARI Tassadit, Professeure, au poste de responsable de l'équipe de la spécialité de formation « Chimie de l'environnement », conformément à l'arrêté ministériel N°1139 du 09/08/2016 portant mise en conformité des licences habilitées au titre de l'université de Tizi-Ouzou pour le domaine « Sciences de la Matière ».
- Un avis favorable est accordé à la proposition de nomination de Madame LAMRANI Nouara, Professeure, au poste de responsable de l'équipe de la spécialité de formation « Chimie Physique », conformément à l'arrêté ministériel N°1139 du 09/08/2016 portant mise en conformité des licences habilitées au titre de l'université de Tizi-Ouzou pour le domaine « Sciences de la Matière », en remplacement de Monsieur SAAL Amar, Professeur, suite à l'épuisement de ses deux mandats au 31/12/2023. Par conséquent, le CSF valide la mise-fin au second mandat du professeur SAAL Amar.
- Un avis favorable est accordé à la proposition de renouvellement de Monsieur DJOUDER Madjid, MCA, au poste de responsable de l'équipe de la spécialité de formation « Physique fondamentale », conformément à l'arrêté ministériel N°824 du 05/08/2015 portant mise en conformité des licences habilitées au titre de l'université de Tizi-Ouzou pour le domaine « Sciences de la Matière ».
- Vu la fin du mandat de Madame REZKI Fariza, MAA, au poste de responsable de l'équipe de filière « Mathématiques », à compter du 31/12/2023, le CSF valide la mise-fin à ses fonctions à ce poste à compter de la même date.

Le CSF souligne que tous les arrêtés d'habilitation des formations concernées par ces nominations ou reconductions sont en cours de validité.

### 2.2. Participation aux Manifestations scientifiques

Le CSF donne un avis favorable aux demandes de participations aux conférences ci-dessous, avec la possibilité de remboursement des frais de participation dans la mesure où cela est conforme au budget disponible.

Communicant	Intitulé de la communication	Intitulé de la conférence	Dates de la conférence	Lieu de la conférence
MECHOUET Mourad (Enseignant)	« Obtaining a hybrid electrode based on limidazonium ion terminated and metallic nano clusters and its catalytic activity toward HER»	Conférence internationale The International Symposuim on Chemical Analyses in Natural and Industrial Materials (ISCANIM'2023)	21 au 23 Novembre 2023	CRPAPC TIPAZA
CHEBBAH Mohammed (Enseignant)	« Résolution primale duale et déploiement de logiciels d'un problème Min-Max en contrôle optimal et extensions aux cas	Conférence internationale Statistiques et Analyse Avancées : Domaines d'Interactions et d'Applications» (SAADIA 1)	20 au 22 Novembre 2023	Université Abberahmane, Mira Bejaia





Mohammed (Enseignant)	déploiement de logiciels d'un problème Min-Max en contrôle optimal et extensions aux cas quadratiques linéaires en contrôle»	Statistiques et Analyse Avancées : Domaines d'Interactions et d'Applications» (SAADIA 1)	Novembre 2023	Abberrahmane, Mira Bejaia
AIDER Nadia Ep, AMEUR (Enseignante)	«Hydrogen production via reforming of methane over CoAl-NO3 and CoFe-NO3 like-hydroxalces synthesized by coprecipitation method»	Conférence internationale The International Symposium on Chemical Analyses in Natural and Industrial Materials (ISCANIM'2023)	21 au 23 Novembre 2023	CRPAPC TIPAZA
GRAICHE Farid (Enseignant)	« Tests de rupture épidémique dans la variance»	Conférence internationale Statistiques et Analyse Avancées : Domaines d'Interactions et d'Applications» (SAADIA 1)	20 au 22 Novembre 2023	Université Abberrahmane, Mira Bejaia

### 2.3. Invitation d'un conférencier (Professeur Invité)

Le CSF donne un avis favorable aux demandes ci-dessous d'invitation du professeur **HISAO FUJITA Yashima** de l'École nationale supérieure de Constantine, en tant que professeur invité, du 22 novembre au 19 décembre 2023. Durant cette période, le professeur HISAO FUJITA Yashima présentera des cours et une série de conférences à destination des étudiants de graduation, et de post-graduation et des enseignants chercheurs, selon le programme suivant :

- o Mercredi 22-11-2023 à 13h30-15h00 : Variante des séries de Fourier et application aux modèles de l'évaporation ;
- o Mardi 05-12-2023 à 13h30-15h00 : Modélisation mathématique de cyclone tropical ;
- o Mardi 19-12-2023 à 13h30-15h30 : De l'équation de transport diffusion vers l'équation de transport

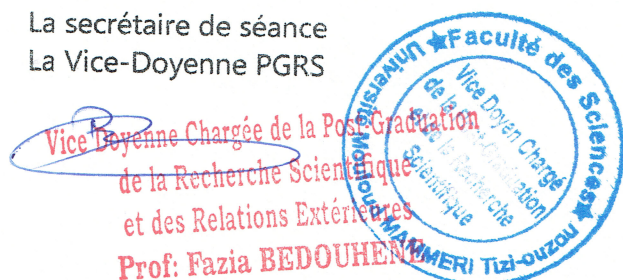
### 2.4. Recours sur les résultats d'expertise de polycopié pédagogique

Madame DEKKAR Sadia a déposé un recours suite aux résultats défavorables de l'expertise de son polycopié pédagogique. Après lecture de ce recours et examen des rapports d'expertise, il a été constaté que l'anonymat n'a pas été respecté. Les experts ont émis un avis défavorable tant sur la forme que sur le fond, soulevant également des questions de plagiat. En réponse, le CSF a formulé au CSD de chimie les recommandations suivantes :

1. Faire respecter rigoureusement les procédures d'expertise pour éviter tout manquement aux règles d'anonymat et de plagiat.
2. Accorder à la collègue concernée la possibilité de soumettre son polycopié pour une nouvelle expertise, en garantissant la confidentialité et la prévention du plagiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h00.

La secrétaire de séance  
La Vice-Doyenne PGRS



Vice-Doyenne Chargée de la Post-Graduation  
de la Recherche Scientifique  
et des Relations Extérieures  
Prof: Fazia BEDOUHENE

Le Président du CSF  
Pr. Omar LAMROUS

